

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2017

**ABSENTS EXCUSES** : Mmes GARCIA E. – ROCHE N. – MOREL P. - Mrs E. DARMET – CLAIR N. – RICO S.

**PRESENTS** : 9

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 07 avril 2017*

## **DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET GENERAL**

Monsieur SOUZY informe le Conseil Municipal qu'après contrôle du budget primitif, la Sous - Préfecture demande la modification du chapitre 022 car celui-ci ne doit pas dépasser 7.5% des dépenses réelles de fonctionnement. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'effectuer les opérations nécessaires.

## **TARIFS SALLE DES FETES 2018**

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs pour 2018. Les tarifs de la location de la salle des fêtes ainsi que le forfait couvrant les frais annexes (électricité, eau etc...) restent inchangés, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit :

### **NOCE ET REPAS** :

Pour les habitants de Ste Foy : 85 € + 140 € de frais

Pour les autres usagers : 270 € + 140 € de frais

APERITIF : réservé aux habitants de Ste Foy : 48 € + 83 € de frais

ASSOCIATION : forfait par manifestation 93 €

Les cautions sont de : 800 €.

## **TARIFS CIMETIERE 2017**

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs du cimetière pour l'année 2017.

Concessions pour 30 ans 90 Euros / m2

Columbarium pour 30 ans 500 Euros la case

Vacations funéraires 21 Euros / vacation

## **DEMANDE DE SUBVENTION PAR LE GROUPEMENT DEPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE LES RATS MUSQUES**

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de subvention reçue par le groupement départemental de lutte contre les rats musqués d'un montant de 160 Euros. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité Décide d'octroyer la demande de subvention d'un montant de 160 Euros au groupement départemental de lutte contre les rats musqués.

## **RPI CLEPPE / STE FOY**

Monsieur le Maire donne compte rendu de la réunion publique du 14 avril. Informe que suite à des interrogations de plusieurs parents d'élèves, une simulation avec un car sera faite afin de déterminer avec précision le temps de trajet réel entre les 2 écoles.

Monsieur le Maire informe que le nouveau Président dans sa campagne a annoncé qu'à compter de la prochaine rentrée les communes seront décisionnaires quant au maintien des 4,5 jours ou revenir à la semaine à 4 jours. Mais aucun texte de loi n'ai prévu avant l'été.

## **EXTENSION DU RESEAU ASSAINISSEMENT A GOND**

Monsieur le Maire informe que suite à la mise en vente de parcelles à Gond, il y a lieu de créer une extension du réseau d'assainissement.

## **PAROLES AUX ELUS**

Les anciens combattants ont émis le souhait d'avoir un lieu ou une place commémorative. Le Conseil Municipal réfléchi à l'endroit le plus approprié.

**JL SOUZY** : donne compte rendu de la réunion de la CLECT (Commission d'évolution de transfert de charges).

**P. VERCHERAND** : donne compte rendu de la réunion « service à la population et citoyenneté ».

## **INFORMATIONS DIVERSES**

**ELECTIONS LEGISLATIVES** : 1<sup>er</sup> tour le 11 juin 2017 – 2<sup>ème</sup> tour le 18 juin 2017.

Le Maire, M. MIOMANDRE